



Catégorie : B
Cadre d'emploi : TECHNICIEN
Fonctions : RÉGISSEUR GÉNÉRAL
N° poste : 32161
Quotité : 100 %

IFSE GF : SGF 6-1
NBI: AUCUN
Code NBI :
SALAIRE INDICATIF / 1 836 € À 2 500€ BRUT
CDD 1 ANS OU CDI SI TITULAIRE

Lieu et adresse du poste de travail : Grand Théâtre (4 Rue Hector Berlioz), Théâtre 145 (145 cours Berriat) et Théâtre de Poche (182 cours Berriat), ponctuellement lieux extérieurs.

CONTEXTE :

Le TMG est constitué de 3 théâtres (Grand Théâtre, Théâtre 145, Théâtre de Poche) et 2 ateliers de création (décors et costumes), avec une équipe de 22 agents.

Le projet du TMG, tourné vers la création locale (mais pas exclusivement) et le territoire grenoblois élargi, repose sur 4 axes :

- Le soutien à la création, sous différentes formes : artistes associés, accueil en résidence, coproduction, construction des décors et fabrication des costumes
- La diffusion : une quarantaine de spectacles par saison (théâtre, danse, cirque) répartis dans les trois théâtres, avec une attention particulière sur les écritures contemporaines et des propositions destinées au jeune public
- L'action culturelle : rencontres, ateliers, répétitions publiques, etc... pour des groupes constitués (établissements scolaires, associations, étudiants, etc...) et le public individuel
- Les partenariats : à l'échelle de la ville et de l'agglomération, avec les services de la ville, les structures culturelles de l'agglomération et les événements culturels locaux (festivals...)

L'Unité Technique comporte 2 pôles :

- Le plateau, articulé autour d'un régisseur général et composé de 6 agents et d'intermittents, intervenant dans les trois théâtres
- Les ateliers : Ateliers Décor (2 agents) et Atelier Costume (2 agentes)

Le poste est placé sous l'autorité du Directeur technique.

Le régisseur général encadre 5 agents au sein de son équipe, et s'appuie sur 2 régisseurs principaux pour les phases opérationnelles d'accueil des projets artistiques.

MISSIONS :

- Assurer l'organisation générale de l'accueil technique des intervenants sur l'ensemble des projets accueillis (artistiques et actions culturelles) sur les sites exploités habituellement ou de manière exceptionnelle, par le TMG :
 - ➔ élaborer les plannings des personnels permanents et intermittents
 - ➔ planifier les installations nécessaires à la réalisation des spectacles (dont gestion du parc matériel et locations additionnelles)
 - ➔ organiser la disponibilité de ces informations et leurs transmissions aux régisseurs principaux

- *gérer les points de communication aux équipes sur les aspects d'organisation, de spécificités techniques et de sécurité (prévention des risques professionnels et incendie)*
- Participer aux réflexions managériales au sein de l'Unité Technique – Plateaux (travail conjoint avec le responsable d'unité), autour des procédures de travail et de la constitution de l'équipe et de son organisation
 - Encadrer et animer le quotidien de l'équipe technique (permanents et intermittents)
 - Repérer et suggérer les besoins en formations métier de l'équipe (montée en compétence)
 - Accompagner les artistes en résidence (à la construction de leurs projets)
 - Elaborer les devis de fonctionnement inhérents aux activités artistiques et à la maintenance/amélioration de 1^{er} niveau des équipements et des bâtiments, en collaboration avec la direction technique et les régisseurs
 - Suivi de la maintenance du parc matériel et des équipements scéniques – Proposer des options de renouvellement ou d'adaptation du parc de matériel
 - Assurer une veille technologique sur les évolutions du matériel scénique
 - Garantir l'application des règles de prévention en matière d'hygiène et sécurité
 - Veiller au respect des procédures de travail spécifiques aux lieux et équipements et contribuer à leur amélioration
 - Assurer périodiquement la mission spécifique d'agent de sécurité incendie (SSIAP1), dans le cadre du service de représentation, en présence de public (chargé de levée de doute)

PROFIL :

Savoir faire :

- analyser les fiches techniques des projets accueillis (plateau, lumière, son, vidéo)
- échanger, négocier avec les cie, puis élaborer l'organisation intégrale des accueils sur le plan technique
- planifier l'ensemble de l'activité des personnels techniques permanents et intermittents, en contrôlant les volumes horaires annuels et les rythmes d'activités
- diffuser les informations avec les vecteurs et timings adéquats
- organiser le maintien en conditions opérationnelles des lieux et les obligations réglementaires niveau exploitant
- réguler le quotidien d'une équipe sur un plan managérial

Savoir être :

- capacité à organiser et séquencer ses missions, sens de l'anticipation
- adaptabilité
- agilité relationnelle
- engagement
- capacité à se former (formations réglementaires, SSIAP1)

Connaissances/technicités attendues :

- maîtriser les règles essentielles de sécurité et de prévention des risques en ERP de type L
- maîtriser les fondamentaux en législation du travail / prévention des risques
- connaissance de l'environnement du spectacle vivant
- formation technique souhaitée
- expérience confirmée en régie (plateau ou lumière) ou sur un poste similaire nécessaire
- la connaissance du logiciel Régie Spectacle serait un plus

CONDITIONS DE TRAVAIL spécifique au poste

- Temps de travail (modalité, rythme et contrainte):
rythme irrégulier lié à la programmation artistique, décompte annualisé.

Il est borné entre 28h et 48h hebdomadaires, sauf périodes de congés et récupérations, et limité à 6 jours consécutifs maximum.

Le repos hebdomadaire est fixé à 2 jours consécutifs minimum.

Travail possible dimanche et jours fériés, limités à 5/an au total, repos hebdomadaire possiblement réduit à une journée dans ce cas.

- 1 semaine de congés imposée au moment des fêtes de fin d'année, 4 semaines de congés imposées en août.
- Télétravail (non / si oui indiquez le nombre de jours): occasionnellement possible, en accord avec le N+1.
- Déplacements liés au métier (si oui indiquez les modalités) : déplacements réguliers entre les lieux exploités par le TMG, ponctuellement dans le cadre d'une formation, d'une réunion professionnelle ou d'un repérage technique en / hors aggro.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec :
Grégory DIJON , Directeur Technique : 06 72 20 30 52

Nom des personnes participant au recrutement

– Participants à la présélection : Grégory DIJON ; Delphine GOUARD

– Participants au jury : Grégory DIJON ; Delphine GOUARD

Poste Assistant de Prévention ou relais Assistant de Prévention ☐ Oui ☒ Non